

Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **75 (1987)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278288>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

thématiques ; trop de garçons se privent de faire les lettres ». C'est cette constatation qui a poussé Mme Valabrègue à créer, en 1980, une association « pour une école non-sexiste ».

Pour la conférencière, le sexisme est trompeur, dans les termes surtout. Les noms de métiers, par exemple, devraient être utilisés au féminin. Pour ce faire, l'éducation doit s'entreprendre dès l'enfance. En France, il existe d'ailleurs, une série de livres libérés de tout sexisme.

Dans le canton du Jura, un effort a été fait du côté de l'orientation professionnelle. Le BCF propose en effet aux filles, dans une brochure, des métiers écrits au féminin, comme plombière, imprimeuse ou électricienne.

La conférence aura laissé le public quelque peu sur sa faim. Le débat qui a suivi a bien montré que chacun, homme et femme, est conscient du problème du sexisme. Quant à faire bouger les choses... Personne, pas même Catherine Valabrègue, malgré sa grande expérience, n'a pu apporter de solution.

Première jurassienne

Mme Michèle Brahier, au bénéfice d'un brevet d'avocat, a été nommée présidente du Tribunal de district de Delémont. Elle est la première femme à occuper un tel poste dans le canton du Jura.

Genève

En bref

● L'Association Solidarité Femmes en Détresse s'appelle désormais **Solidarité Femmes**. Ses responsables ont décidé de renoncer au terme de détresse, qui suggère trop une image de femme victime et figée dans son malheur. Rappel de l'adresse : CP 2831, 1211 Genève 2.

● Le Centre F-Information, en collaboration avec l'AMCF-AFM, a édité une notice explicative sur la **Séance de conciliation** à l'intention des couples en instance de divorce ou de séparation. Tél. (022) 21 28 28 ou (022) 20 78 11.

Genève

Le bureau de l'égalité est né

(jbw) — Un bureau de l'égalité des droits entre hommes et femmes est institué par arrêté du Conseil d'Etat du 18 février 1987. Ce bureau a les tâches suivantes.

1. Eliminer toutes les discriminations contenues dans la législation genevoise.
2. Effectuer des études et des enquêtes sur la situation des femmes dans le canton.
3. Informer la population et les associations ainsi que les services de l'administration sur les questions concernant l'égalité des droits, mais également recueillir des informations, c'est-à-dire recevoir les doléances des femmes, et pourquoi pas des hommes.

Le bureau est supervisé par une commission présidée par le conseiller d'Etat chargé du Département de justice et police. Elle est composée d'au moins 6 représentantes d'associations féminines genevoises, d'un représentant de chaque

parti politique et de représentants des départements intéressés.

Cette commission conseille et soutient le bureau dans ses activités.

Pour renforcer cet organisme mis en place directement par le Conseil d'Etat, le peuple devra se prononcer sur un article constitutionnel ainsi formulé :

« L'homme et la femme sont égaux en droit. Il appartient aux autorités législatives et exécutives de prendre les mesures pour assurer la réalisation de ce principe et aux autorités judiciaires de veiller à son respect. »

La déléguée à l'égalité n'est pas encore choisie, et le budget dont elle va disposer n'est pas encore connu. On parle de Fr. 300 000.— à Fr. 500 000.— à inscrire au budget 1988.

Genève

Statistiques promises pour fin 1987

(jbw) — Il aura fallu le changement d'un conseiller d'Etat et l'opiniâtreté de certaines féministes pour obtenir que le service cantonal de statistique

identique au féminin...

A sa clientèle féminine, la BCG propose aide et conseils en matière financière, bancaire et sociale.

Située 34 avenue de Frontenex (tél. 35 88 32), notre nouvelle agence est dirigée par Madame Marie-Antoinette Huguenin. Entourée de collaboratrices qualifiées et enthousiastes, elle propose à nos clients tant masculins que féminins l'éventail complet des services qu'assurent les 14 agences de la BCG.

Seule à Genève, une agence au féminin, identique aux autres... identique au féminin.

Banque hypothécaire du canton de Genève, votre banque cantonale

BCG 

entreprene une étude globale sur la situation de la femme à Genève.

C'est ce même service qui, en 1985, à la suite d'une motion au Grand Conseil, avait fourni des chiffres explosifs sur les heures consacrées au travail ménager (Cf FS avril 1985). Voici, en avant-première, le plan de cette étude :

1. La population féminine du canton

- Situation des femmes en comparaison de celle des hommes
- L'évolution 1970-1980

2. L'activité professionnelle

- Actives/inactives
- Secteurs d'activité
- Professions
- Situation dans la profession

3. L'activité procréatrice

- Evolution de la natalité
- Quelques indices de fécondité
- Perspectives

4. Structure familiale

- Femmes seules
- Femmes/type de ménage
- Situation dans le ménage

Et voici ce qu'en dit Jean-Philippe Maître, conseiller d'Etat : « Les quatre chapitres résumés ci-dessus seront traités dans l'optique de la statistique descriptive et donneront donc une photographie de la situation des femmes du canton sous les divers angles retenus. Le rapport résumera ainsi de manière synthétique l'ensemble des renseignements disponibles sur la situation des femmes dans le canton de Genève et tirés des recensements fédéraux de la population de 1970 à 1980, ainsi que des recensements fédéraux des entre-

prises de 1975 à 1985. Cette étude sera probablement complétée par la suite, une fois que les résultats du recensement de la population qui aura vraisemblablement lieu dans le courant du printemps 1990 seront connus. »

Ces chiffres nous permettront peut-être enfin de montrer que la femme mariée qui exerce une activité professionnelle peut difficilement élever 2 ou 3 petits enfants sans aide rémunérée... Que de conséquences pour les assurances sociales !

Agenda

Joséphine Butler : assemblée générale

Elle aura lieu le **mercredi 29 avril 1987**, au Centre paroissial de Malagnou, 3, chemin Rieu, Genève, de 10 h à 17 heures.

A 14 h 15 : conférences publiques par Mme Dorette Fert : « Notre perception de la prostitution », ainsi que par Mme Aline Saurer : « Du foyer d'accueil à SOS Femmes : rupture ou continuité ? ».

Vers un futur au féminin

Un **Symposium des femmes** sur ce thème aura lieu à Bâle (lieu de la catastrophe écologique de Schweizerhalle), les **25 et 26 avril** prochain, soit un an après Tchernobyl. Ses organisatrices veulent faire apparaître la nécessité d'un changement dans l'échelle de nos valeurs, qui fasse une plus large place à la qualité de la vie, à la sincérité et à la créativité. **Margarita Papan-dreou**, présidente de l'Union des femmes grecques, et **Leni Robert**, conseillère d'Etat bernoise, fourniront une introduction à la réflexion des participantes, qui se déroulera en groupes de travail portant sur les problèmes éthiques relatifs à l'évolution de la génétique, sur les muta-

tions du monde du travail, l'écologie au féminin, la signification de la sécurité, l'école, la politique extérieure. Lieu : Gymnase Baümlihof, à Riehen. Début des travaux : 12 h 30 le samedi, 8 h 45 le dimanche. Pour obtenir le programme détaillé et tous les renseignements nécessaires, prendre contact avec Rose-Marie Baechtold, La Colchide, 1880 Bex, tél. (025) 63 14 51.

Assemblée des déléguées de l'ASF

Elle aura lieu à Genève, à l'Hôtel Noga Hilton, les **16 et 17 mai**. Au programme, entre autres, une conférence du professeur **Gilbert Etienne** intitulée : « Regards sur le tiers monde ». Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'Alliance de sociétés féminines suisses, case postale 101, 3048 Worblaufen.

Ateliers d'écriture

Pour retrouver ou découvrir une écriture personnelle, libérée des contraintes scolaires et des stéréotypes littéraires, vous pouvez vous inscrire à deux ateliers résidentiels.

Heitenried : du 8 au 10 mai, dans une ferme fribourgeoise en pleine campagne. Prix : 300 francs, pension comprise.

Vaison-la-romaine (Provence) : du 20 au 24 juillet. Prix (stage + repas) : 500 francs. Logement en sus (hôtel, camping, dortoir).

S'inscrire auprès de Mary-Anna Barbey, avenue Belles-Roches, 1004 Lausanne.

La femme à prendre ou à laisser

C'est ce titre un peu provocateur que la **Fédération suisse des femmes protestantes** a choisi pour célébrer son **40^e anniversaire**, les **24 et 25 avril** au Bürenpark, Bürenstrasse 8, à Berne, dans le cadre de son Assemblée des déléguées. **Marga Bührig**, dr en théologie et membre fondatrice de la FSFP, parlera de ses propres expériences et des perspectives d'avenir. Une table ronde réunira différentes personnalités sur le thème de la Journée. Programme détaillé au Secrétariat de la FSFP, Wintherturerstrasse 60, 8006 Zurich, tél. (01) 363 06 08.

Groupes ORPER, à Lausanne

Quatre groupes vous sont proposés ce printemps : **Approche de l'analyse transactionnelle** (début le 22 avril), **Vivre et agir au meilleur de nous-mêmes** (début 28 avril), **Connaissance de soi par la créativité** (début 4 mai), **Peut-**

on choisir le courant de sa vie ? (début 9 mai).

Groupes de 6 à 8 personnes, se déroulant dans la journée (matin et/ou après-midi), prix : 240 francs pour 5 à 8 séances selon les groupes. Pour obtenir plus de renseignements et s'inscrire, s'adresser au Centre de liaison des associations féminines, Eglantine 6, 1006 Lausanne, tél. (021) 20 04 04, de 9 heures à 12 h.

Lyceum-Club Groupe vaudois

Rue de Bourg 15
1003 Lausanne

Vendredi 10 avril, 17 heures

Irène Yegoroff dans une causerie consacrée à un grand auteur russe : Gorki. Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 24 avril, 17 heures

Anne-Marie Redard dans : « Les Martin de Morges : un graveur, des peintres, un sculpteur, un écrivain ». Entrée non-membres : 3 francs.

Vendredi 1er mai, 17 heures

Récital de **Suzy Labarraque-Perrot**, pianiste (Paris), lauréate du prix du Lyceum-Club vaudois au concours du Lyceum de Suisse. Au programme, des œuvres de L. van Beethoven, J. Brahms, F. Mendelssohn et H. Salquin. Entrée non-membres : 7 francs.